Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Saisie sur voiture avec dossier de surendettement

Par Visiteur

Bonjour
voila mon probleme est que ma voiture vient d etre gagée par un huissier pour un credit du credit mutuelle qui n est pas en lien avec la voiture , j ai actuelement un dossier de surendettement en cours au pret de la banque de france , mais je n avai pas inclu ce credit dedans (car mets parents etait garant dessus et ont eux meme fait un dossier de surendettement et l ont mis avec) donc ma question serai est t il possible de si j annule mon dossier de surendettement actuel et dans redeposer un nouveau avec ce credit inclu est ce que l huissier peut encore saisir ma voiture?

merci pour votre reponse
clt

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Vous ne pouvez malheureusement pas annuler votre dossier de surendettement afin d'en constituer un nouveau.
La saisie de l'huissier ne peut donc pas être stoppée sauf à trouver un accord avec votre créancier.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour
c est apres avoir appeler la banque de france en leurs disent que je n avai pas mis un credit dans mon dossier et c est eux qui mon dit de faire un courrier pour demander l annulation du dossier en cour afin d en redeposer un a nouveau???
merci
clt

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Dans ce cas si vous avez l'autorisation de la banque de France allez y.
Quant à la saisie de votre voiture, vous devez saisir le juge de l'exécution pour demander une suspension de la procédure en attendant que votre dossier soit examiné par la commission de surendettement. Pour cela vous devez vous adresser au greffe du TGI.

Cordialement